

Méthode et conseils pour l'explication de texte linéaire pratiquée en oral de français (colle) - 1

On se contrera dans ce premier document sur le début de l'exercice, l'introduction et les premières remarques explicatives

Objectifs : lancer le commentaire de manière vivante, donner envie de relire le texte. Dans les premiers mots, ne pas faire trop sentir le caractère contraint et forcé de l'exercice scolaire par des formules figées du type « Le passage qui nous est donné à étudier... ».

Clarifier le sens de la page par des reformulations appropriées. Montrer que des expressions anodines peuvent être chargées de sens en déployant des connaissances sur l'œuvre, son fonctionnement, son histoire : bien prendre en compte le genre littéraire du texte. Alternier le regard historique sur un contexte bien précis (ici, le siècle de Louis XIV) et l'*actualisation* du texte pour le rapprocher de son lecteur. On prend le rôle d'un « médiateur » ou d'un « vulgarisateur » qui vise à rendre accessible un contenu érudit, spécialisé. Si l'on a suscité la curiosité ou l'intérêt pour cette page et les détails du texte, on a réussi l'exercice. Mais cela demande du travail en amont.

Étapes de l'introduction : 1) **Situer le passage, présentation brève** pour qu'on suive facilement la lecture à voix haute qui va suivre. 2) **Lire l'extrait à voix haute**, de façon expressive. 3) **Proposer une organisation du texte** en deux ou trois grands mouvements délimités. 4) **Annoncer un projet de lecture** qui servira de fil rouge au commentaire.

Exemple : le début de la préface de *Bérénice* (jusqu'à « du goût des Anciens »).

La publication imprimée d'une pièce de théâtre, deuxième étape de sa diffusion au public après sa création sur scène, est souvent l'occasion pour l'auteur de revenir sur la réception de son œuvre en éclairant ses intentions et en répondant à ses adversaires. Les textes liminaires [= qui se situent au seuil de l'œuvre, latin *limen, liminis, n.*] offrent l'occasion de cette mise au point, et c'est bien ce que l'on constate avec la préface que Racine compose pour *Bérénice*, lors de la parution du texte en 1671, après sa création fin novembre 1670. Le dramaturge revient d'emblée sur le sujet historique de sa pièce et les raisons qui l'ont poussé à le choisir : il présente par la même occasion sa vision du genre tragique, un genre qui passionne les hommes et femmes du XVIIe siècle mais qui est pour eux sujet à controverse. Étonnamment, cette préface débute sur un bref morceau de version latine, avec un extrait de la Vie de l'empereur Titus par l'historien Suétone (*Vies des douze Césars*, début IIe siècle après Jésus-Christ)...

[Lecture à voix haute]

Le texte s'organise en deux grands mouvements marqués par le changement de paragraphe (alinéa). D'abord, le 1^{er} paragraphe répond à la question de savoir en quoi l'histoire du mariage annulé entre l'empereur et son amante constitue un bon sujet tragique, alors même qu'elle tranche avec les crimes ou catastrophes sanglants qui abondent dans ce genre théâtral. Le paragraphe suivant insiste sur la sobriété de l'intrigue bâtie sur un tel sujet, cette « simplicité d'action » qui surprend, là où une bonne partie du public de l'époque et d'aujourd'hui s'attendrait peut-être à une plus grande complexité, nourrie de péripéties. Si on affine ce repérage, on peut voir au sein du 1^{er} paragraphe que Racine justifie le caractère émouvant de son sujet par une comparaison avec un passage célèbre de l'*Énéide* de Virgile, le chant IV de la passion malheureuse de la reine Didon pour le Troyen Énée, morceau emblématique de la culture scolaire depuis la Renaissance. [Projet de lecture] On tâchera donc de voir comment cette réflexion sur ce qui fait un bon sujet pour une tragédie permet à Racine d'affirmer la singularité de sa création tout en rivalisant avec les « Anciens », les grands dramaturges de l'Antiquité gréco-latine.

[Début de l'explication linéaire] Si la phrase latine qui ouvre cette préface a déclenché l'intérêt de Racine, ce n'est pas seulement, comme il le dit, pour l'anecdote historique qu'elle rapporte, mais sans doute aussi pour un trait de style savoureux, qui se ressent dans cette double apposition : « *invitus invitam* ». Racine traduit « malgré lui et malgré elle », mais la force du latin tient dans l'asyndète : pas de coordination « et » dans le texte original ; les deux épithètes voisinent, l'une renvoyant au sujet masculin (Titus) et l'autre à l'objet féminin (Bérénice). *In-vitus* : c'est-à-dire, un préfixe négatif et une racine apparentée au verbe « vouloir » – « contre sa volonté ». Contrairement à la plupart des ruptures, où l'un souffre plus que l'autre, ici le couple d'adjectifs montre la réciprocité de la douleur, pour « lui » comme pour « elle ». Cette formule géniale consacre le couple de héros au moment où il se défait : il le fait passer à la postérité au moment de sa rupture. Racine tentera d'ailleurs d'imiter cette « fleur d'éloquence » dans la dernière tirade de Bérénice : « Je l'aime, je le fuis ; Titus m'aime, il me quitte » (v. 1516). [Et cetera]